

## **Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> avril 2021**

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité :

- 1) La création d'un emploi, non permanent d'un adjoint technique territorial pour 35 heures par semaine, du 6 avril au 4 juillet 2021, reconductible 1 fois pour 3 mois ;
- 2) Le tableau des plans de financements des projets pour les subventions ;
- 3) La précision apportée sur le prix de vente de l'ancienne maison du SAPT, 70 580,00 € net vendeur et 77 000,00 € avec les frais d'agence ;
- 4) Le linéaire de voirie communale à 34 243 mètres linéaires après intégration de la route de Saint Nicolas à la sortie du village ;
- 5) La continuité du projet « réfection des réseaux AEP et mise en séparatif des réseaux d'assainissement d'Auroux » poursuivant avec la société AB2r pour la maîtrise d'œuvre (devis d'avant projet de 5 610,00 € TTC) et accepte l'intervention de la société FREITAS afin d'établir les relevés topographiques pour un devis de 4 964,40 € TTC. La commune sollicitera dans ce dossier l'aide financière du Département, de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et de l'Etat ;

*Le compte-rendu exhaustif de cette réunion du Conseil Municipal est consultable en Mairie*